



## **LA CADES CLOTURE AVEC SUCCES UN EMPRUNT SIGNIFICATIF DE 600 MILLIONS DE LIVRES STERLING**

600 millions de livres sterling - Maturité : 3 ans - Coupon : 1,000%

La CADES (Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale), a clôturé hier un emprunt de référence à 3 ans d'un montant de 600 millions de livres sterling. Celui-ci constitue la plus importante opération en livres sterling réalisée par une agence hors du Royaume-Uni depuis plus de 2 ans.

### **Principales caractéristiques de l'émission**

Le prix de cette émission de coupon 1,000% à échéance 7 mars 2018 a été fixé à 99,636%. La transaction a été conclue avec une marge correspondante à un écart de 38 points de base au-dessus du Trésor britannique. La CADES a mandaté Barclays et The Royal Bank of Scotland plc pour diriger cette opération.

### **Une forte demande des investisseurs européens**

Le placement s'est effectué en moins de 24 heures, auprès d'une trentaine d'investisseurs du monde entier : au Royaume-Uni pour 42%, en Asie pour 27%, en Europe pour 15%, en Europe zone euro pour 4%, et dans d'autres pays pour 12%. Les banques ont souscrit près de la moitié de l'emprunt (48%), suivies par les banques centrales et institutions officielles pour 43%, les gérants de fonds pour 9%, et d'autres établissements.

## **CADES REMBOURSER LA DETTE – ASSURER LE FUTUR**



Patrice Ract Madoux  
Président du Conseil d'Administration  
01 55 78 58 03  
patrice.ract-madoux@cades.fr

**Relations presse**  
Charlène Masson  
01 56 88 11 28  
cmasson@actifin.fr

**Relations investisseurs**  
Alexandre Commerot  
01 56 88 11 11  
acommerot@actifin.fr

**Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.**

**Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District de Colombie). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les BILLETS auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.**